



Douanes

"Agir pour votre quotidien"

Le Télétravail,

*un progrès social du 21^{ème} siècle,
géré avec des méthodes du 20^{ème} ...*



Il aura fallu une crise sanitaire mondiale pour que l'administration

bascule pleinement dans le télétravail et le moins que l'on puisse dire, c'est que même sans y être préparés, les agents ont relevé le défi et le service public a pu être assuré. Ensuite est venu le temps du télétravail régulier, basé sur le volontariat, et les choses se sont compliquées pour tous : pour ceux qui voulaient télétravailler, pour ceux qui ne le voulaient pas, mais aussi pour ceux qui devaient l'encadrer.

Si le télétravail présente des avantages indéniables et majeurs dans le quotidien des agents, il est tout aussi incontestable que sa mise en place reste trop souvent imparfaite et qu'il peut engendrer des risques tels que l'isolement. Le droit à la déconnexion et la qualité de l'espace de travail restent des points à améliorer, car les agents ont vu leurs droits bafoués et ne disposent pas toujours des outils numériques et de communication adaptés pour exercer leur métier dans de bonnes conditions. Les chefs de service, de leur côté, ont dû définir de nouvelles organisations du travail et maintenir la cohésion au sein des collectifs sans réelle formation, ni consignes précises.

L'UNSA Douanes exige le respect des droits des agents

Le droit à la déconnexion : c'est le droit fondamental pour tout agent de ne pas être connecté à un outil numérique professionnel en dehors de son temps de travail. Chacun doit avoir la garantie que le télétravail ne sera pas synonyme de dépassement des horaires de travail sous peine de voir apparaître des syndromes anxio-dépressifs. Pourtant quand ce droit fait une page dans l'accord fonction publique, il ne fait plus que 6 lignes dans l'instruction Douane, c'est dire l'importance que l'administration lui accorde.

L'UNSA Douanes demande de garantir ce droit en bloquant l'accès au réseau intranet douanier en dehors des plages horaires de télétravail. Idem pour les appels téléphoniques hors des plages de travail.

Les voies de recours : elles doivent offrir des chances de succès aux requêtes des agents en cas de contestation. Or, les recours hiérarchiques auprès du N+1 sont un échec. Quant aux deux dernières CAPN dédiées à ces recours, elles ont été un déni de dialogue social qui ne doit plus se reproduire.

Les agents doivent pouvoir exercer des recours hiérarchiques ou en CAPN dignes de ce nom, sans n'avoir que le Tribunal administratif pour seul recours impartial.

L'UNSA Douanes revendique que les recours hiérarchiques s'exercent auprès du Directeur interrégional pour une plus grande neutralité. Pour ce qui est des recours en centrale, l'UNSA Douanes exige la tenue de CAPN au sein desquelles les situations ne seront pas bloquées définitivement avant tout échange.

Le volet indemnitaire : pour l'UNSA Douanes le montant de 2,50€, qui devrait être porté à 2,88€ par jour de télétravail au 01-01-2023, reste insuffisant pour couvrir les frais d'électricité et de chauffage, pour ne citer qu'eux, surtout au moment où le gouvernement préconise de le renforcer dans le cadre de son plan de sobriété énergétique. Les agents ne doivent pas financer ces recommandations.

Pour l'UNSA Douanes, un doublement du forfait télétravail s'impose et le verrou du plafonnement annuel à 220€ doit sauter.

Par ailleurs, si un télétravailleur conserve ses droits au Tickets resto, les agents accédant à un restaurant administratif en temps normal, doivent également bénéficier d'une couverture de leurs frais de repas lorsqu'ils télétravaillent.

Les agents en présentiel : ils ne doivent pas constituer le dernier rempart pour le bon fonctionnement de leur service. Le travail mixte présentiel/télétravail est une nouveauté mal intégrée dans l'activité des bureaux.

L'UNSA Douanes propose que son organisation soit pensée avec tous les acteurs du service, en fixant des objectifs communs et non pas seulement individuels. Nous exigeons que les effectifs en présentiel ne subissent plus d'augmentation de leur charge de travail pour compenser l'absence des télétravailleurs.

Je Vote & fais Voter UNSA !

L'UNSA Douanes réclame des outils de communication performants

Le télétravail repose sur la qualité et la fiabilité des ordinateurs, de la téléphonie et des accessoires. Les ordinateurs portables montrent déjà des signes de fatigue et s'avèrent fragiles. La téléphonie est loin d'être performante et les accessoires quasi inexistantes (pas d'imprimantes notamment).

Des solutions doivent être trouvées et l'UNSA Douanes propose :

- de sécuriser le transport des ordinateurs grâce à un accès crypté qui rend impossible toute connexion non autorisée en cas de vol ;
- de permettre des impressions à distance sur l'imprimante connectée à l'adresse IP de l'ordinateur ;
- que le travail en réseau soit privilégié au lieu de simples espaces partagés ;
- d'équiper tous les agents qui le souhaitent de 2 écrans pour un meilleur confort de travail sur plusieurs documents ;
- d'envisager le déploiement de la téléphonie mobile comme c'est le cas en Surveillance.



L'organisation du travail et la cohésion au sein d'un service

Tout repose sur les épaules des chefs de service, montés en première ligne, qui doivent concilier demandes des agents, bon fonctionnement des équipes de travail, maintien de la cohésion et de la collégialité et articulation entre agents en télétravail et présentiel. C'est beaucoup pour une seule femme ou un seul homme. C'est beaucoup pour le responsable hiérarchique. Le risque, c'est une régression du sens collectif, une relation managériale axée sur l'individu et plus sur l'équipe. La sauvegarde des collectifs de travail revêt une importance particulière compte tenu des missions du service du public.

Pour l'UNSA Douanes, il est indispensable que les encadrants soient bien mieux formés à l'animation des dynamiques collectives, afin de développer des pratiques et des compétences sur ces champs qui leur font défaut aujourd'hui. c'est la clé de la réussite de la mise en place du télétravail. **Le télétravail ne doit pas être une régression sociale,** en voulant à l'avenir créer des « open space » déshumanisés et impersonnels, sous le couvert de pseudo-sobriété énergétique et rationalisation de l'espace métrique agent. Il ne faut pas non plus que l'administration s'en serve de prétexte pour engager des réductions drastiques et infondées des surfaces de nos locaux professionnels. Enfin, **l'agent qui ne souhaite pas demander le télétravail ne doit pas être stigmatisé,** ni pointé du doigt pour le forcer à changer d'avis. Nous sommes très attentifs aux droits des personnels sur ce point, auquel toute atteinte relèverait alors du harcèlement.



L'UNSA Douanes veut porter ces propositions concrètes, issues de la volonté des agents, afin d'améliorer efficacement l'organisation du télétravail pour tous. C'est l'engagement que nous pourrions porter sur les 4 années à venir, si vous placez l'UNSA Douanes en face de nos dirigeants, en nous confiant vos voix aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022.

**CHANGEZ LA DONNE :
VOTEZ UNSA DOUANES !**

